

# Agglomag

agglom  
BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

N°5 - Décembre 2016



**DOSSIER SPÉCIAL**  
**L'Agglo investit pour l'avenir**

p.11 à 15

# Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 En bref
- 8-9 Economie : attractivité du territoire et accueil des jeunes entreprises
- 10 Petite enfance : des services et des projets
- 11 à 15 DOSSIER : l'Agglo investit pour l'avenir
- 16-17 Déchets : nouvelles filières de recyclage, nouveau service de collecte
- 18 Habitat : fiches conseil pour la rénovation du bâti ancien
- 19 Espace Info Energie : passez à l'ACT'e
- 20 Tourisme : belle saison touristique
- 21 Culture : un Conservatoire de musique qui rayonne
- 22 Maintien à domicile : faciliter la vie des seniors à domicile
- 23 Jeunesse : des services dédiés

## Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

Retrouvez-nous également sur Facebook [www.facebook.com/agglo2b](http://www.facebook.com/agglo2b)



Agglomération du Bocage Bressuirais  
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184  
79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 19 00  
[contact@agglo2b.fr](mailto:contact@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal Décembre 2016

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 33 000 exemplaires

**Directeur de la publication**

Jean-Michel Bernier

**Directeur de la rédaction**

Philippe Body

**Rédaction**

Services communautaires

**Graphisme** Créaprim

**Conception** Service Communication

**Photos** Agglomération du Bocage Bressuirais

**Illustrations** Freepik

**Impression** Imprimerie Fazilleau  
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique





Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a maintenant 3 ans, ce qui correspond au mi-mandat des conseillers communautaires, qui sont, est-il besoin de le rappeler, conseillers municipaux.

Ces trois années ont été à peine suffisantes pour se mettre en "ordre de marche", c'est-à-dire unifier des politiques et façons de travailler différentes des anciennes structures, étendre à tout le Bocage des compétences auparavant limitées à une ou plusieurs intercommunalités, tenir les engagements d'investissements précédemment retenus...

Parallèlement, nous réfléchissons au Bocage de demain :

- **le Plan Local de l'Habitat (PLH)** qui anticipe les constructions dans nos communes en répartissant la population,

- **le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** qui définit les grands axes de développement, les zones économiques, la répartition des commerces et des services...

- **le Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi)** qui s'imposera à toutes les communes va être élaboré dans les prochaines années et définira précisément les règles d'urbanisme, les zones constructibles, les espaces à préserver de tout notre territoire,

- **le Projet de territoire qui imagine le Bocage de 2030.**

C'est un exercice difficile d'anticiper les besoins, définir de nouveaux services, prévoir des équipements structurants qui feront le Bocage de demain.

Les réflexions ont été menées par :

- les commissions techniques de l'Agglomération (culture, sports, économie, social, assainissement, déchets...),

- le Conseil de développement qui représente les forces vives de notre territoire,

- les cadres de l'Agglomération et des communes,

- deux rassemblements importants (230 participants le 25 octobre et 120 le 5 novembre) qui ont permis de travailler en groupes avec l'accompagnement du bureau d'études Elyx,

- le Conseil communautaire qui approuvera dans le courant du premier semestre 2017 ce Projet de territoire.

L'Agglo2B peut apparaître pour certains comme une " grosse machine " loin des préoccupations des habitants.

**Elle est pourtant partout et quotidiennement présente :**

- les transports publics, y compris les transports scolaires,

- la collecte et le traitement des ordures ménagères et la gestion des déchetteries,

- l'assainissement et les stations d'épuration,

- la culture avec les bibliothèques, le conservatoire de musique, la programmation de spectacles,

- le sport avec les centres aquatiques,

- le périscolaire et les accueils de loisirs pour les enfants,

- etc.

Dans un contexte économique difficile, avec une baisse des appuis financiers de l'Etat (moins 1,4 millions d'euros en 2016), l'ensemble des élus, les cadres, les personnels s'impliquent pour **améliorer les services, simplifier le fonctionnement et anticiper notre développement** pour faire du Bocage un **territoire attractif pour les entreprises et les nouvelles populations...**

Un espace où il fait bon vivre...

Je profite de ce mois de décembre pour vous souhaiter de bonnes fêtes et une heureuse année 2017.

**Jean-Michel BERNIER**

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais  
Maire de Bressuire*



## 4 juin

Moncoutant - Inauguration de l'espace intergénérationnel regroupant dans un même lieu l'EHPAD Les Bleuets, l'accueil de loisirs 'Croc' Soleil et le Relais Assistantes Maternelles K'RAM'L sous la présidence de Gérard LARCHER, Président du Sénat.



## 17 juin

Signature de la convention " Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte " avec Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal.



4



## 30 août

Inauguration des maisons de santé de Cerizay et de Nueil-Les-Aubières







## 16 septembre

Ouverture de saison de **Scènes de Territoire**.



## 20 septembre

Lancement de l'opération "**sacs réutilisables**" avec les Unions des commerçants du territoire.

## 25 octobre

Près de **230 personnes** (conseillers municipaux, conseillers communautaires, membres du conseil de développement, membres des conseils d'administration de l'Office de tourisme, de Bocapole et du CIAS) ont participé au premier séminaire de réflexion sur le **Projet de territoire à l'horizon 2030**.

5



## 10 novembre

Remise officielle des instruments de l'**Orchestre cuivres de l'école Jules Ferry** à Bressuire. Cette aventure musicale hors du commun, basée sur la pratique d'un instrument favorise la réussite des enfants développant la concentration, l'écoute, la solidarité dans la classe et facilitant ainsi l'apprentissage des fondamentaux.



## Produits locaux

# Le nouveau guide des produits du terroir vient de sortir !

Fortes d'une production agricole riche et diversifiée, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais travaillent ensemble pour valoriser les produits du terroir et favoriser la vente directe.

Cette action est menée avec le soutien financier du programme européen Leader et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le CIVAM du Haut-Bocage et l'IRQUA.

Avec cette 3<sup>ème</sup> édition, le guide des produits du terroir présente le savoir-faire de nos agriculteurs et la diversité de leurs produits : viande de volaille, de bœuf, de porc ; fruits et légumes ; vins et jus de fruits ; produits laitiers, miel, œufs...

Guide disponible en version papier auprès de l'Agglomération et en version numérique sur le site internet [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr).

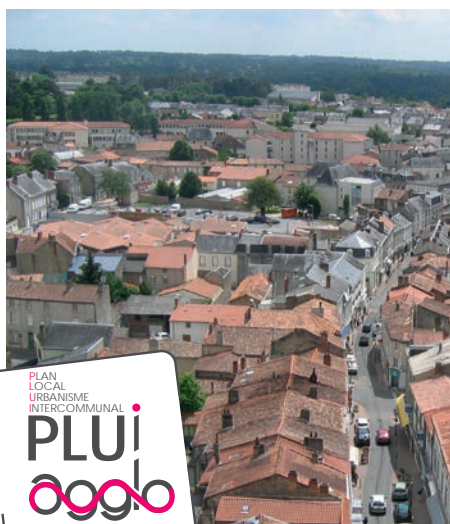


*A suivre : une carte répertoriant l'ensemble des producteurs et leurs produits sera disponible auprès de l'Office de tourisme pour le printemps prochain.*

Nous vous encourageons à utiliser ce guide pour rencontrer les agriculteurs et découvrir la variété des produits locaux en Nord Deux-Sèvres.

## Urbanisme

# Plan Local d'urbanisme (PLU) : vers un document intercommunal



L'Agglomération du Bocage Bressuirais débute l'élaboration d'un PLU intercommunal. La mise en place de ce document constitue une **nouvelle étape dans la planification du territoire communautaire**. Il déclinera notamment le Schéma de Cohérence Territoriale à la parcelle et permettra une meilleure articulation entre les politiques municipales et les stratégies communautaires.

Les élus ont mis à profit l'année 2016, pour arrêter la méthode, définir les instances de gouvernance et planifier la démarche. **Les travaux d'élaboration, menés en concertation avec la population, devraient s'échelonner jusqu'en 2020.**

## Déchets

# Stop aux dépôts sauvages !



De nombreux dépôts de déchets au pied des conteneurs collectifs ont été observés ces derniers mois, **cette situation est inacceptable !**

Chaque semaine, les agents des communes et le personnel du service "gestion des déchets" de l'Agglomération sont obligés de ramasser de nombreux déchets laissés au sol par négligence !

Les dépôts de déchets au pied des conteneurs collectifs sont interdits et considérés comme des **dépôts sauvages passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€**. (Art. R.632-1 du code pénal).

Les sacs au sol seront ouverts afin d'identifier et de verbaliser les auteurs de telles incivilités.

Des caméras de surveillance ont été installées sur certains sites afin de permettre un contrôle des dépôts des usagers.

Un déchet en appelle toujours un autre. **Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Agissons ensemble pour un environnement plus propre !**





## Patrimoine

# Lumières sur les Vaux

Pendant plusieurs nuits des mois de septembre et d'octobre, de mystérieux éclairages ont surgi sur le **site archéologique des Vaux** à Saint-Aubin de Baubigné, commune associée de Mauléon. Tout simplement, une équipe d'archéologues, sous la direction de Jérôme Primault, du Service Régional de l'Archéologie Poitou-Charentes-Nouvelle-Aquitaine, munie de puissantes lampes et d'appareils photos a parcouru tout le site afin de prendre des **clichés de haute qualité des signes gravés sur les pierres**. L'objectif consiste à mieux distinguer les gravures existantes, et éventuellement d'en découvrir de nouvelles. Un **"catalogue" des signes** est alors élaboré puis comparé aux autres sites européens.

Cette deuxième campagne complète le travail de géolocalisation et d'identification des blocs de rochers mené l'année dernière. Elle a été réalisée en collaboration avec les Musées de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Service Régional d'Archéologie de Poitou-Charentes-Nouvelle-Aquitaine, la commune de Mauléon et les associations BRHAM et GPRESA.

Des prises de vue photogrammétriques feront découvrir en 3D, avec une très grande précision, une sélection de rochers gravés. Ces vues seront prochainement visibles sur le site internet de l'Agglomération et au musée du BRHAM qui conserve déjà plusieurs rochers gravés.

Contact :  
musees@agglo2b.fr - 05 49 74 32 24



## Scènes de Territoire

# Pour les fêtes, offrez des spectacles !

Pourquoi ne pas offrir à vos proches **des occasions exceptionnelles de vivre les émotions que seul procure le spectacle vivant** ?

Quelques **idées-cadeaux** : "Marguerite" de la Cie Avis de Tempête (Samedi 7 janvier à 20h45 au Théâtre - Bressuire), "Peer Gynt" du Groupe Anamorphose (Jeudi 16 février à 20h45 à La Passerelle Mauléon), "Chronique diplomatique" de la Cie Adéquante (Jeudi 16 mars à 20h45 au Théâtre - Bressuire).

**L'info en plus** : séances supplémentaires au Théâtre pour La Bulcrack le Dimanche 5 février à 17h et pour "Plaire, abécédaire de la séduction" de Jérôme Rouger le samedi 11 février à 20h45.

**Renseignement et réservation** : Scènes de Territoire, Le Théâtre - Place Jules Ferry à Bressuire, au 05 49 80 61 55, sur [www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr](http://www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr)

7

## Urbanisme

# Le SCOT en phase d'approbation

Après 4 ans d'élaboration, le Schéma de Cohérence Territoriale du Bocage Bressuirais a été arrêté en Conseil communautaire de l'Agglomération le 14 juin dernier. Comme évoqué dans les précédentes éditions de l'Agglomag, **ce document de planification urbaine fixe, jusqu'en 2030, un cadre de référence pour les domaines d'actions liés à l'aménagement du territoire** (habitat, déplacements, économie, environnement, etc.). Son élaboration a été menée en concertation avec les différents acteurs et collectivités du Bocage Bressuirais (associations, élus communaux, habitants, etc.).

Le projet de SCOT arrêté a été soumis à enquête publique du 13 octobre au 15 novembre 2016. Le dossier était consultable au siège et sur le site internet de l'Agglomération et dans les mairies d'Argentonnay, Cerizay, Mauléon et Moncoutant. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur doivent désormais être étudiés par les élus de la Communauté d'agglomération.

L'approbation du SCOT est prévue pour le premier semestre 2017.



## Le Bocage Bressuirais Un territoire qui confirme son attractivité



**Philippe Brémond**  
Vice-Président  
Affaires économiques  
et foncières

" Conscients des atouts de leur territoire, élus et acteurs économiques locaux (Club des Entreprises, Centre des Jeunes Dirigeants, Chambres consulaires, Maison de l'Emploi...) travaillent ensemble, au sein de la Commission Economie de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions pour pérenniser et renforcer l'attractivité de notre territoire. "

### La RN 249 : un atout pour le développement économique du Bocage Bressuirais

La RN 249 (2x2 voies Nantes-Cholet-Bressuire) est devenue un facteur clé d'implantations. Les demandes se multiplient à proximité de cette voie rapide, conférant au Bocage Bressuirais un attrait grandissant.

Depuis 3 ans, plusieurs entrepreneurs extérieurs au territoire ont choisi le Bocage Bressuirais pour concrétiser leur projet de création ou de développement, dont voici quelques exemples :

#### Implantations sur les zones d'activités de l'Agglomération :

- Graveleau TP - Loublande/Mauléon
- Agréom - St-Pierre des Echaubrognes
- Ouest Agri - Moncoutant

#### Location d'ateliers relais/bâtiments :

- Enercon - Nueil-Les-Aubières
- AG MAT France - Le Pin
- SARL TISSUS - 3D TEX - Le Pin

8

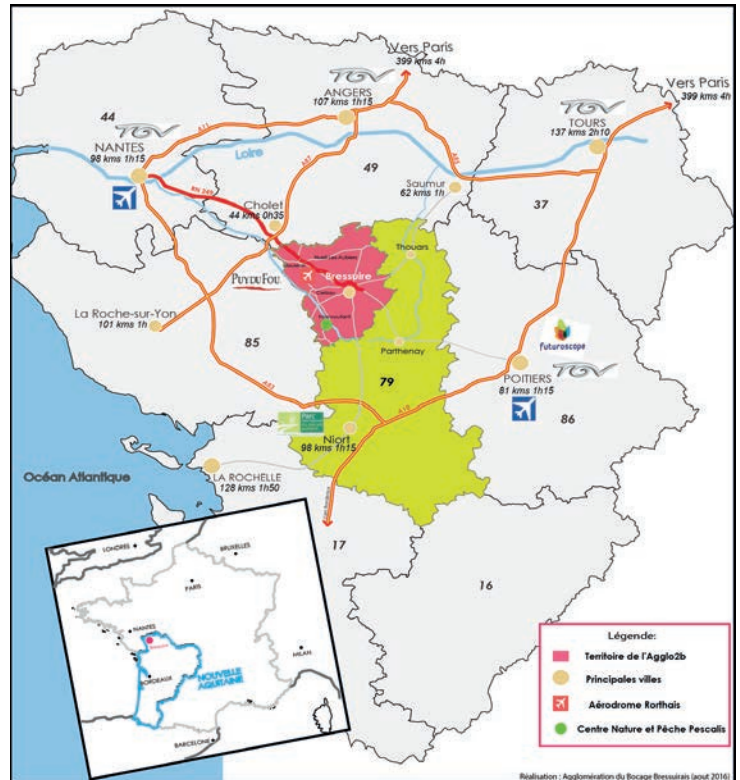


### CHIFFRES CLÉS 2016

- 85 créations d'entreprises\* de janvier à sept. 2016, dont 83.5% dans le secteur tertiaire
- 1 des 5 bassins les plus industriels de la Région Nouvelle-Aquitaine\*\*
- 1 des taux de chômage les plus bas de France (entre 7.1 et 7.4%)\*\*

\* Source : Pôle Emploi via INSEE

\*\* Source : Atlas régional 2016 de la Nouvelle-Aquitaine



### Une combinaison gagnante... créatrice d'emplois

L'Agglomération du Bocage Bressuirais dispose de plusieurs atouts recherchés par les investisseurs :

- **accessibilité** : une dizaine de zones d'activités économiques à moins de 5 mn de la RN 249,
- **emprise foncière importante d'un seul tenant** pour des projets d'envergure,
- **offres foncières diversifiées,**
- **prix compétitifs** par rapport aux zones plus urbaines,
- **zonage favorable** pour certaines aides nationales,
- **offre immobilière à prix modéré,**
- **plusieurs services dédiés** : Service Développement Economique, Bureau d'études, Service Instructeur des permis de construire...

Depuis sa création en 2014, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a commercialisé **18 ha de terrains tous projets confondus** (exogènes et endogènes), un **rythme de commercialisation supérieur aux territoires voisins** qui confirme la dynamique économique du Bocage.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
05 49 81 19 00  
economie@agglo2b.fr





# Une politique d'accueil des jeunes entreprises

**Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise ?**  
L'Agglomération du Bocage Bressuirais est un territoire idéal pour lancer son activité grâce à des outils adaptés.

Un accompagnement personnalisé et gratuit  
+  
Des solutions immobilières adaptées  
+  
Des prêts d'honneur

## Un accompagnement personnalisé, des conseils gratuits

Que vous ayez une simple idée ou un projet bien avancé, n'hésitez pas à venir rencontrer le Service Développement Economique de l' Agglomération du Bocage Bressuirais.

Une personne dédiée à la création/reprise d'entreprises vous **écoute**, vous **conseille** et vous **guide** dans votre parcours. Elle peut également vous **aider à mieux connaître l'environnement économique dans lequel vous allez évoluer**, vous mettre en relation avec les réseaux locaux d'entreprises, de futurs partenaires...

La viabilité d'une jeune entreprise passe notamment par un projet bien construit en amont. Il a été observé au niveau national que **les dirigeants accompagnés enregistrent un taux de pérennité supérieur aux autres.**

## Des solutions immobilières adaptées

### Les + des Ateliers Relais

- Localisation idéale en zones d'activités dont certaines sont situées à proximité immédiate de la RN 249 Nantes-Cholet-Bressuire,
- Loyer attractif par rapport au parc privé,
- Construction volontairement simple pour permettre l'accueil de multiples activités,
- Surfaces variables de 170 m<sup>2</sup> à 500 m<sup>2</sup>,
- Modalités de location adaptées.



### Des tarifs préférentiels pour la location de bâtiments

L'Agglomération du Bocage Bressuirais dispose également de bâtiments classiques à louer. Pour faciliter le lancement d'une jeune entreprise, une minoration de loyer les 3 premières années est appliquée et une location sous forme de bail courte durée est proposée.



550  
porteurs  
de projet  
reçus  
depuis 2014

## Des prêts d'honneur

Une entreprise qui se crée ou qui opère un premier développement peut parfois manquer de fonds propres pour bénéficier d'un financement adéquat.

Les dispositifs de prêt d'honneur à la personne **BOCAGE INITIATIVES** ou **DEUX-SEVRES INITIATIVES** peuvent être des solutions.

|   | Bocage Initiatives  | Deux-Sèvres Initiatives   |
|---|---|---|
| <b>Profil du demandeur</b>              | - Entreprise créée depuis moins de 3 ans (création ou 1 <sup>er</sup> développement)<br>- Entreprise reprise depuis moins de 1 an |   |
| <b>Montant maximum prêté par projet</b> | Jusqu'à 8 000 €   | De 8 000 € à 39 000 €   |
| <b>Taux</b>                             | 0%  |   |
| <b>Durée du remboursement</b>           | 3 à 5 ans   |   |
| <b>Différé de remboursement</b>         | Jusqu'à 6 mois  | Jusqu'à 12 mois   |
| <b>Conditions *</b>                     | Avoir un apport personnel au moins égal au montant sollicité  |   |
|   | Pas de création d'emplois obligatoires  | Création ou maintien de 5 emplois au cours des 3 premières années d'activités |

\* Pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité (secteurs d'activité, forme juridique...) à ces deux dispositifs, contactez le Service Développement Economique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les demandeurs sont auditionnés par un comité composé de professionnels, qui décide de l'octroi du prêt.



## CHIFFRES CLÉS (DEPUIS 2014)

### BOCAGE INITIATIVES

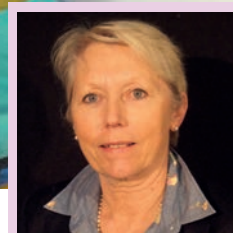
- 7 entreprises aidées pour 8 prêts à la personne accordés
- Nombre d'emplois concernés : 23
- Montant total prêté : 53 000 €

### DEUX-SEVRES INITIATIVES

- 6 entreprises aidées pour 8 prêts à la personne accordés
- Nombre d'emplois concernés : 83
- Montant total prêté : 179 500 €



## Petite Enfance



Yolande Sechet  
Vice-Présidente  
Petite enfance,  
enfance

# 0 - 3 ans Des services... et des projets !

" Le service Petite enfance a pour mission de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire mais aussi de favoriser l'épanouissement du jeune enfant. En ce sens, les multi-accueils et les RAM sont de véritables « lieux » de vie avec des animations pédagogiques et des activités d'éveil proposées tout au long de l'année. "

## Quand un projet s'achève, un autre voit le jour

Après " Colorissimômes ", projet d'éveil culturel autour des couleurs, les structures Petite enfance gérées par l'Agglomération vont cette année élaborer, créer et imaginer sur le thème de la Tradition avec " **Tradissimômes** ".

L'idée ? Eveiller les sens des tout-petits mais aussi transmettre, se souvenir, partager, créer du lien, de la complicité.

Les enfants des Relais d'Assistants Maternelles et des multi-accueils découvriront ou redécouvriront contes et comptines, se délecteront les papilles avec des menus à thème, des dégustations de pains, de fromages, des recettes que l'on se transmet (goûter à la manière de mamie, de maman...). Ils sauteront à l'élastique, joueront à colin maillard, manipuleront des jeux en bois.

Les différentes coutumes locales seront également au rendez-vous avec l'écoute et le toucher d'instruments traditionnels, des visites de ferme, la découverte de tenue vestimentaire d'époque... En juin, un final commun clôturera cette thématique... Surprise... On ne vous en dit pas plus.

### Appel aux parents et aux grands parents

Des idées de recettes ? De jeux ? Des histoires à partager ? Venez nous en parler !



## Les Relais d'Assistants Maternelles (RAM) et les multi-accueils gérés par l'Agglomération

Les mutli-accueils sont au nombre de 5 :

- " 123 Soleil " à La Chapelle St-Laurent (12 places)
- " Les Calinous " à Moncoutant (18 places)
- " La Chamaille " à Bressuire (20 places)
- " Les P'tits Mômes " à Cerizay (25 places)
- " Pirouette " à Bressuire (50 places)

Les RAM sont au nombre de 4 :

- " RAM' à nous " à Argentonnay
- " Libellules et Papillons " à Bressuire
- " L'île aux bambins " à Cerizay
- " K'RAM'L " à Moncoutant

L'accueil de la petite enfance sur le territoire du Bocage Bressuirais, ce sont aussi les structures gérées par les associations :

- le multi-accueil " Les Lutins Coquins " à St-Pierre des Echaubrognes (CSC du Pays Mauléonais),
- le multi-accueil " Les P'tits Lions " à Mauléon (CSC du Pays Mauléonais),
- le multi-accueil " Pom d'Happy " à La Forêt sur Sèvre (Familles Rurales),
- le multi-accueil " Méli Mélo " à Nueil-Les-Aubiers (Familles Rurales),
- la halte-garderie " Les Pitchounes " à Argentonnay (Familles Rurales),
- la halte- garderie " Coccinelle " à Chiché (Familles Rurales)
- le RAM du Pays Mauléonais (CSC),
- le Relais Assistants Maternelles Parents Enfants de Nueil Les Aubiers (Familles Rurales).

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations ou à consultez le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr), rubrique services à la personne.





# L'Agglo investit pour l'avenir

Rencontre avec Jean-Michel Bernier, Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

**A l'heure où les dotations de l'Etat sont à la baisse, l'Agglomération a décidé de maintenir les investissements. Pourquoi ?**

**Jean-Michel Bernier :**

En 2016, tous budgets confondus, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a prévu plus de 25 millions d'euros d'investissements sur son territoire. Cette somme très importante se justifie par :

- le besoin de réaliser les grands travaux prévus initialement par les anciennes structures (Pays et Communautés de communes) et en utilisant nos capacités d'autofinancement et d'emprunts nouveaux,
- la volonté politique de maintenir un montant de travaux important pour soutenir les entreprises qui travaillent pour les collectivités locales.

**Avec 3,6 millions d'euros d'investissement prévus au budget 2016, le développement économique est un axe fort de la politique menée par l'Agglomération. Est-ce l'une des conditions pour favoriser le développement et l'émergence de projets sur le territoire ?**

**Jean-Michel Bernier :**

Pour rendre de meilleurs services à la population, il faut être en capacité de les financer.

Investir dans le développement économique, c'est :

- permettre le maintien de l'emploi, élément essentiel du lien social,
- se procurer de nouvelles richesses financières pour répondre aux besoins des habitants du Bocage.

**Dans les pages qui suivent 4 projets sont mis en avant : construction d'une station d'épuration, Val de Scie, agrandissement de Bocapole et d'Aquadel Cerizay. C'est un pari sur l'avenir ?**

**Jean-Michel Bernier :**

Ces quatre projets ont des origines différentes.

La construction de la station d'épuration de la Chapelle St-Laurent répond aux nécessités de préserver l'environnement et la qualité de l'eau dans nos rivières. Cette construction permettra également à la commune de réaliser de nouveaux lotissements et donc de se développer.

Pour Aquadel à Cerizay, il s'agit davantage d'adapter le centre aquatique à une utilisation plus aisée pour le public et le personnel.

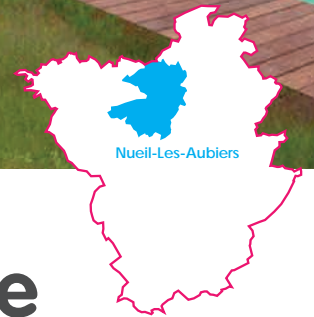
Bocapole ouvert en 2006 a été véritablement un pari sur l'avenir que personne ne conteste aujourd'hui. Il a permis au Bocage de se faire connaître à l'extérieur du département. Le succès reconnu de toutes les manifestations qui s'y déroulent, lié à la nécessité de louer périodiquement des chapiteaux très onéreux, a conduit à cette extension de 3 000m<sup>2</sup> qui permettra d'organiser encore plus de manifestations.

Le projet Val de Scie s'inscrit dans le même objectif : se différencier pour être attractif. Cette baignade naturelle et originale se démarquera des piscines traditionnelles et répondra aux besoins des jeunes et des familles en période estivale. Ce projet de l'Agglomération sur la commune de Neuil-Les-Aubiers, 3<sup>ème</sup> ville du Bocage, s'inscrit dans son opération "Coeur de ville".





Crédit : Green concept



## Val de Scie Un nouvel espace loisirs et détente

Les travaux d'aménagements de la vallée de la Scie ont démarré au début du mois d'octobre.

16 lots de travaux ont été attribués pour un montant de 3,65 M€ HT, dont la moitié à des entreprises locales.

La météo du mois d'octobre favorable au chantier a permis de réaliser les cheminements le long de la Scie, le décompactage de la prairie du lit majeur de la rivière et le passage à Gué situé à l'extrême Ouest du site.

Les opérations de terrassements se poursuivent et les travaux de gros œuvre et de maçonnerie pour les bâtiments sont en cours.

L'ouverture du site est prévue pour le mois de juin 2017. D'ici là, suivez l'avancée des travaux en images sur le site internet [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr), rubrique tourisme/ Val de Scie.

Des visites de chantier seront organisées lors du salon Eco-Bio de Nueil-Les-Aubiers le dimanche 9 avril 2017.

### Les travaux à venir

- Baignade : maçonnerie sous étanchéité, hydraulique, étanchéité biofiltre
- Plantation de végétaux dans le parc
- Implantation des jeux dans le parc et dans l'enceinte de la baignade
- Charpente, ossature bois des bâtiments

### Une date à retenir

La mise en eau de la baignade est prévue pour fin mars, début avril 2017.



Nueil-Les-Aubiers



3,65 millions d'euros financés à plus de 55% par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Agence de l'Eau et la commune



Travaux de octobre 2016 à juin 2017



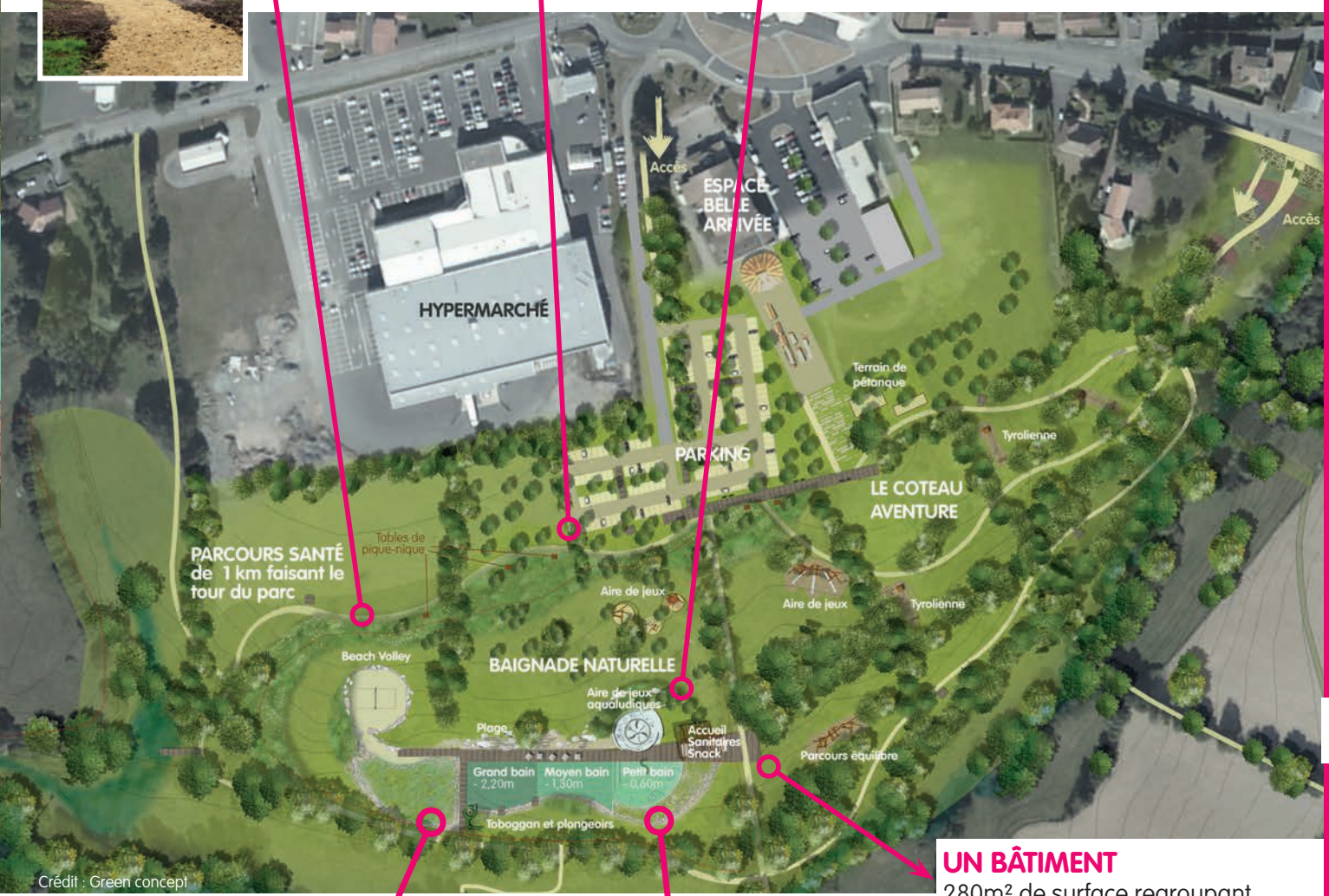




**ITINÉRAIRES DE PROMENADE À PIED, À VÉLO**

**DES TABLES DE PIQUE-NIQUE**

**UNE AIRE DE JEUX AQUALUDIQUES**  
Jeux d'eau de 300m<sup>2</sup>



Crédit : Green concept

**UN SYSTÈME DE BIOFILTRE**

1 250m<sup>2</sup> de surface permettant d'assurer une auto-épuración de l'eau de baignade

**TROIS BASSINS DE BAINNADE**

Plus de 1 850m<sup>2</sup> de surface Bassins de profondeur variable adaptés aux différents publics

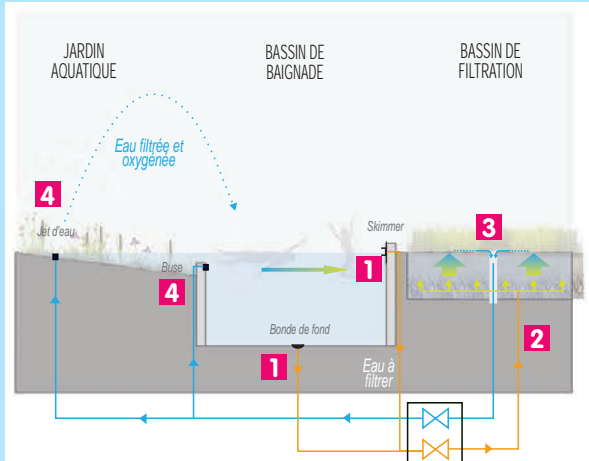
**UN GRAND TOBOGGAN en spirale ET DEUX PLONGEOIRS**

**UN BÂTIMENT**

280m<sup>2</sup> de surface regroupant l'accueil, les sanitaires et un snack



Les fondations du bâtiment ont été creusées à 3,50m de profondeur.

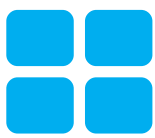


**Une baignade naturelle**

Une épuración naturelle des eaux du bassin par une filtration minérale et des végétaux sera mise en place.

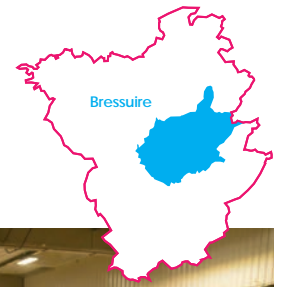
- 1** L'eau du bassin est tout d'abord pompée.
- 2** Puis réintroduite dans le biofiltre par le fond.
- 3** Les filtres de gravières et les végétaux éliminent la matière organique.
- 4** L'eau est ensuite réintroduite dans les bassins par le biais de buses d'injection et de jets d'eau.





## Culture

# Une nouvelle halle à Bocapole



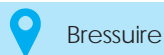
Les travaux d'agrandissement de Bocapole se sont terminés fin octobre. La halle de 3 000 m<sup>2</sup> donne une nouvelle envergure au site bressuirais qui a fêté ses 10 ans cette année.

Avec l'objectif d'être plus pratique et accessible niveau tarifaire, ce nouveau bâtiment peut être loué en totalité ou scindé en deux en fonction des besoins du locataire.

### Des premiers utilisateurs satisfaits

**Thierry Baudouin**, Président des Conviviales d'automne :

" Nous sommes tout à fait contents de ce nouveau bâtiment qui nous permet d'organiser notre concours dans de bonnes conditions. Le site, que nous avons investi en totalité, est plus fonctionnel et adapté à nos besoins. "



Bressuire



1 300 000€ financés à 80% par l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental



Réception des travaux : fin octobre 2016

### Informations techniques

- Bâtiment de plus de 3 000m<sup>2</sup> divisible en 2 parties (1 200m<sup>2</sup> et 1 800m<sup>2</sup>)
- 2 bureaux et 1 salle de réunion
- Espace prévu pour le montage d'un bar avec eau chaude
- Sol en bitume avec une légère pente pour un nettoyage facilité
- Sanitaires autonomes accessibles depuis l'extérieur
- Wifi

Pour tout renseignement, contactez le 05 49 81 78 58.

## Equipement de loisirs

# Aquadel Cerizay s'agrandit



9 ans après son ouverture, le centre aquatique à Cerizay est entré dans une phase de travaux visant à proposer un équipement plus adapté aux nouveaux besoins des usagers.

D'ici 5 mois environ, Aquadel proposera un espace musculation/cardio training, un espace fitness, des vestiaires hommes/femmes séparés et un espace coaching personnel.

A noter : pendant les travaux Aquadel Cerizay reste ouvert ! Seule l'activité sauna hammam est suspendue.



Cerizay



780 000€ financés à plus de 50% par l'Etat et le Conseil départemental



Fin des travaux prévus en avril 2017










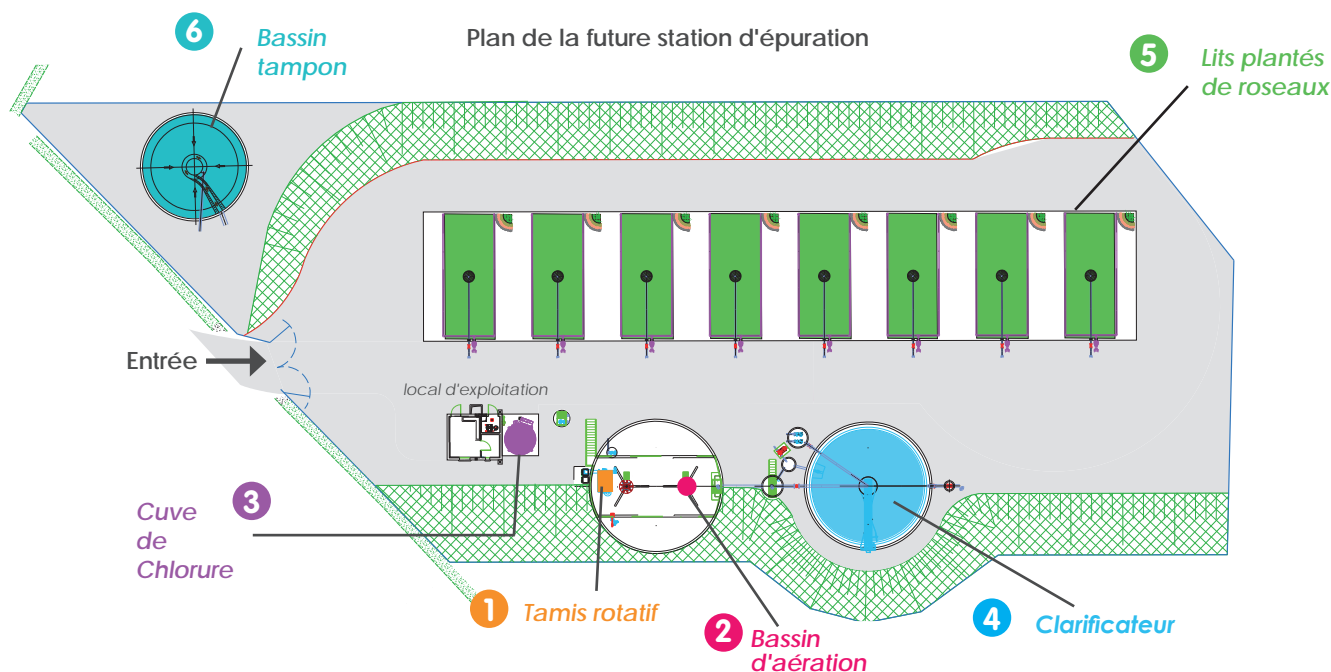
# Assainissement Construction d'une nouvelle station d'épuration



Actuellement, l'épuration des eaux usées du bourg de la Chapelle Saint-Laurent est assurée par des lagunages naturels, mis en service en 1979. Ces installations sont maintenant sous-dimensionnées pour traiter correctement l'ensemble des effluents provenant des maisons et des activités artisanales.

C'est pourquoi, afin de répondre à la fois à l'évolution démographique de cette commune, ainsi qu'à la préservation de la qualité du milieu naturel, l'Agglomération du Bocage Bressuirais va y construire une nouvelle station d'épuration dimensionnée pour traiter une pollution équivalente à 1 900 habitants.

-  La Chapelle Saint-Laurent
-  1.2 million d'euros financé à 75% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil départemental
-  Travaux de décembre 2016 à avril 2018



## Le choix d'un traitement écologique

De manière à envisager un traitement efficace, la technique d'épuration des eaux usées par boues activées en aération prolongée a été retenue.

**1** Les eaux usées arrivant dans la station d'épuration sont d'abord débarrassées des éléments grossiers, en subissant un **tamisage fin**, sur une grille de maille 2 mm.

**2** Les effluents subissent ensuite un traitement biologique dans le **bassin d'aération**. Grâce à une oxygénation adéquate, les micro-organismes se développent pour former les boues.

**3** Au cours du processus de traitement, le **chlorure ferrique** est le seul composé chimique injecté : les ions Fer fixent le phosphore pour le piéger dans les boues, les rendant plus riches comme engrais.

**4** La dernière étape du traitement consiste à séparer ces boues de l'eau traitée, par décantation dans le **clarificateur**. L'eau traitée est ensuite restituée à la rivière le Thouaret.

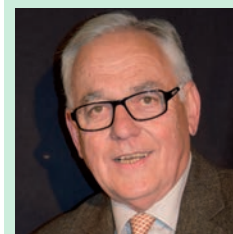
**5** Les boues produites quant à elles, sont épaissies dans des **lits plantés de roseaux** avant d'être épandues en agriculture.

**6** Un **bassin tampon** d'un volume de 200 m<sup>3</sup> permet de stocker provisoirement les effluents, en période de maintenance des équipements ou dans le cas d'arrivée massive d'effluents (suite à un orage par exemple).



## Gestion des déchets

# Déchetteries De nouvelles filières de recyclage



Michel Pannetier  
Vice-Président  
Gestion des déchets

### Le polystyrène est maintenant recyclé

Depuis le mois d'août, les déchets de polystyrène apportés sur les 12 déchetteries de l'Agglomération sont recyclés. La filière se met en place progressivement et à ce jour, 1 tonne 200, représentant plus de 216 m<sup>3</sup> de polystyrène, a déjà été collectée.

### Quels déchets en polystyrène sont acceptés par la filière de recyclage ?

Le polystyrène est parfaitement recyclable, à condition qu'il ne soit pas souillé. On le retrouve le plus souvent comme blocs de calage pour les appareils électroménagers ou comme plaque d'isolation.

Les barquettes alimentaires en polystyrène et les "chips" de calage sont à déposer avec les ordures ménagères et ne rentrent pas dans cette filière de recyclage.

### Que devient le polystyrène ?

Après broyage, le polystyrène peut servir à la fabrication de nouveaux emballages, de plaques isolantes, de bétons allégés ou être utilisé comme rembourrage dans l'industrie de l'ameublement (c'est le cas de notre repreneur Poitou Polystyrène).

### Le saviez-vous ?

**Le polystyrène est recyclable à 100% et à l'infini !**  
**Ne le jetez pas avec les ordures ménagères, apportez-le en déchetterie !**

### Recyclage du mobilier usagé : 2 nouvelles déchetteries équipées !

Depuis début octobre, les déchetteries de Cerizay et Mauléon (en plus de celle de Bressuire) sont équipées d'une nouvelle benne Eco-Mobilier pour le recyclage des déchets d'équipement et d'ameublement

### Quels déchets sont acceptés ?

Chaises, tables, fauteuils, meubles de rangement, literie, mobilier de jardin...

### Bon à savoir !

Depuis le début de la mise en place de la filière en octobre 2014, l'Agglomération a valorisé plus de 600 tonnes de déchets d'équipement et d'ameublement.

Dans l'attente du déploiement de la filière sur tout le territoire décidé par l'éco-organisme Eco-mobilier, et pour éviter l'enfouissement d'une partie de ces déchets, essayez, dans la mesure du possible d'apporter vos déchets d'ameublement et de literie dans une déchetterie équipée d'une benne Eco-Mobilier (Bressuire, Cerizay et Mauléon). Au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, les déchetteries de Moncoutant et de Nueil-Les-Aubiers seront également équipées d'une benne pour les mobiliers puis la déchetterie d'Argenton-Boësse au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

D'ailleurs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les usagers des déchetteries de St-Amand sur Sèvre, de Boismé, de Faye l'Abbesse, de la Forêt sur Sèvre et de Courlay seront redirigés vers les déchetteries de Bressuire, de Cerizay et de Mauléon pour déposer tous les meubles.

## Déchetteries Mise en sécurité

Accidents graves, parfois mortels sur les déchetteries, la réglementation impose aujourd'hui aux collectivités la mise en sécurité de leurs sites. L'article 27 de l'arrêté du 26 mars 2012 précise : " Lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur, un dispositif antichute adapté doit être installé tout le long de la zone de déchargement...".

Pour votre sécurité et celle des agents d'accueil, l'Agglomération va mettre en place prochainement des dispositifs antichute sur ses déchetteries. L'utilisation de sacs adaptés (de type big-bag ou sceaux) pour y transporter vos déchets verts et vos gravats sera vivement recommandée afin de faciliter le vidage.

### Valorisez vos déchets verts directement au jardin !

Plutôt que de les apporter en déchetteries, vos déchets verts peuvent être utilisés en mulching pour la pelouse, en paillis pour vos massifs (feuilles mortes ou tailles de haies broyées) ou dans votre compost, en mélange avec des déchets alimentaires.



### Pensez-y !

**Service de broyage de végétaux à domicile (1<sup>ère</sup> heure de broyage prise en charge par l'Agglo une fois par an).**  
**Plus d'infos sur [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)**





# Collecte en porte à porte Démarrage du "comptage à blanc" en janvier

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, démarrage du "comptage à blanc" des bacs présentés à la collecte

## Comment cela va fonctionner ?

- 1 Sortie de votre bac d'ordures ménagères équipé d'une puce électronique pour identifier le foyer
- 2 Lecture de la puce lors de la collecte de votre bac par le camion benne
- 3 Enregistrement du nombre de levées de votre bac sur l'année complète. Un bac sorti = un bac levé.
- 4 Fin d'année : envoi d'une simulation de votre part incitative basée sur le nombre de bacs présentés en 2017 à la collecte.

## La TEOMi c'est quoi ?

TEOMi signifie Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

Aujourd'hui, vous payez la TEOM avec votre taxe foncière. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative n'est pas une taxe supplémentaire mais un mode de calcul différent qui prend en compte la production de déchets de votre foyer pour partie.

Une part fixe de la TEOM actuelle (toujours basée sur le foncier et calculée par les services fiscaux)

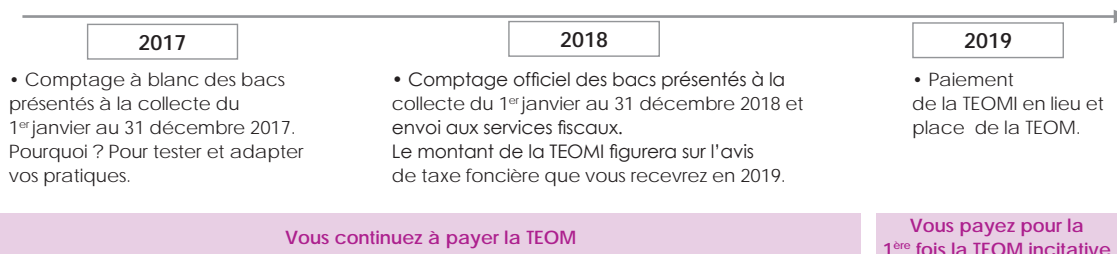


Une part variable dont le montant dépendra du nombre de sorties de votre bac noir

LE PRINCIPE -> vous produirez de déchets, ce montant sera élevé !



## Calendrier de mise en place de la TEOMi



# Collecte en apport volontaire en complément Mise en place en début d'année 2017



De nouveaux conteneurs collectifs seront installés en début d'année 2017 dans 19 communes du territoire de l'Agglomération.

Ils seront réservés prioritairement aux usagers résidant dans les écarts et à ceux qui ne peuvent pas recevoir de bacs individuels.

Ces nouveaux points seront composés de 3 conteneurs en libre accès :

- un pour les ordures ménagères avec carte d'accès individuelle pour comptabiliser le nombre de dépôts,
- un pour les papiers et les emballages (plastique, métal, carton),
- un pour les emballages en verre.

## Le +

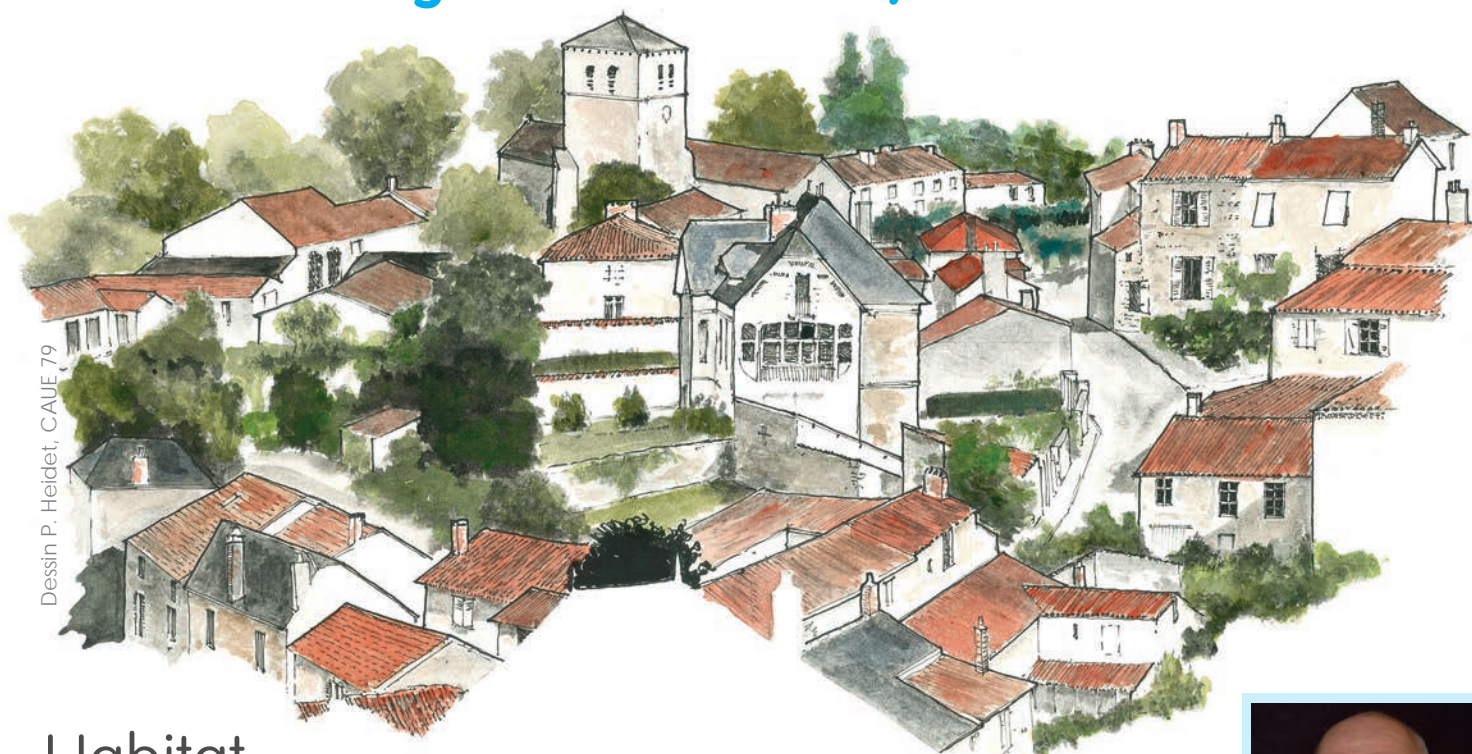
Les ordures ménagères et les déchets recyclables pourront être déposés au même endroit, à tout moment 24h/24 et 7j/7.

De nouveaux ambassadeurs de l'Agglo viendront visiter les foyers concernés pour donner les informations pratiques sur l'utilisation des conteneurs et remettre la carte d'accès au conteneur d'ordures ménagères ainsi qu'un sac de transport pour les déchets recyclables.

En attendant cette visite, le service actuel de collecte est maintenu.

Toutes les infos sur votre nouveau service de collecte, sur le site [www.tousenactiondechets.fr](http://www.tousenactiondechets.fr)





Dessin P. Heidet, CAUE 79

## Habitat Des fiches conseils pour vous aider dans vos travaux de rénovation



**Claude Pousin**  
Vice-Président  
Aménagement du  
territoire, urbanisme

18 " Consciente que la réhabilitation du bâti ancien est un enjeu important pour la valorisation des centres-bourgs et des villages, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a décliné différentes actions en ce sens dans le cadre de sa politique Habitat (Programme Local de l'Habitat).

Après la mise en place d'un dispositif d'aides à la rénovation de l'habitat et l'organisation de permanences d'acteurs de l'habitat sur tout le territoire, nous mettons à votre disposition des **fiches-conseils pour vous aider dans vos travaux de rénovation.** "

Ces fiches ont été conçues comme un véritable outil d'aide à la décision pour tous ceux qui, avant d'entreprendre des travaux sont à la recherche de conseils techniques, esthétiques et réglementaires pour les mener à bien et favoriser une **réhabilitation de qualité.**

Au nombre de 15, elles vous apporteront des premiers éléments d'information et de conseil sur les maisons anciennes du Bocage, les menuiseries, les toitures, les extensions, les économies d'énergie ...

Elles sont disponibles auprès des services habitat, énergie ou urbanisme de l'Agglomération ainsi que sur le site internet [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr).

Ce projet a été réalisé à l'échelle Nord Deux-Sèvres par l'Agglomération du Bocage Bressuirais en partenariat avec la Communauté de communes du Thouarsais et l'appui du CAUE, de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), d'artisans de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

A SUIVRE : des " Fiches conseils " pour créer ou rénover les devantures commerciales.



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

#### Pour tout conseil sur la réhabilitation de votre logement

Prenez rendez-vous avec l'architecte-conseiller du CAUE au 05 49 28 06 28.

Consultations gratuites sur rendez-vous à Argentonnay (Maison des services), Bressuire (Mairie), l'Absie (Mairie) et Rorthais (Antenne de l'Agglomération).

#### Pour toute information sur les aides financières pour la réalisation de vos travaux

Service Habitat : 05 49 81 12 12

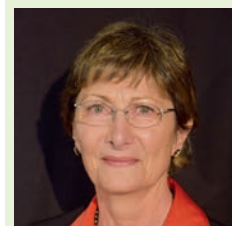
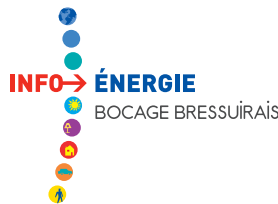
Espace Info Energie : 05 49 81 19 45





# Rénovation énergétique... passez à l'ACT'e !

" Afin de répondre au mieux à vos besoins en matière d'habitat, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a mis en place un service de proximité dédié au suivi de projets de rénovation énergétique : le dispositif Act'e mené par l'Espace Info Énergie (EIE) vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et objectif tout au long de vos travaux. "



**Catherine Puaut**  
 Vice-Présidente  
 Développement  
 durable

## Vous avez un projet ?

Contactez votre conseiller de l'Espace Info Énergie ou sur [acte-renovation.fr](http://acte-renovation.fr) et bénéficiez de conseils techniques et pratiques selon vos besoins ainsi qu'une aide à la décision en termes d'investissement, d'économie d'énergie et de retour sur investissement.

Depuis sa mise en place, l'Espace Info Énergie a accompagné **près de 850 particuliers** dans leurs projets de rénovation énergétique.

L'Espace Info Énergie vous accompagnera tout au long de votre projet :

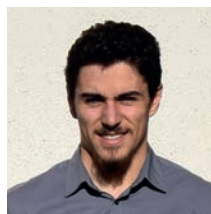
- 1 dans un premier temps pour un pré-diagnostic de votre habitat et pour définir vos besoins,
- 2 vous choisissez ensemble le parcours le plus adapté : la rénovation globale ou par étapes,
- 3 des professionnels qualifiés et certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) se déplacent chez vous et établissent les prescriptions de travaux,
- 4 le conseiller vous aide ensuite à monter le plan de financement et solliciter les aides auxquelles vous pourrez prétendre,
- 5 À la réception des travaux vous pourrez bénéficier d'un suivi de vos consommations et d'informations sur les éco-geste à faire pour renforcer vos économies d'énergie.



## " En plus du confort, nous pouvions avoir un réel retour sur investissement "

Zoom sur un projet de rénovation complète d'une maison construite en 1900 sur le Bocage Bressuirais.

### Nathan Julienne, conseiller de l'Espace Info Énergie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais



Quel a été le rôle de l'Espace Info Énergie dans ce projet ?

" Nous avons accompagné le particulier et le maître d'oeuvre dans la réflexion sur les travaux à effectuer et sur les aides financières qu'ils pouvaient mobiliser. "

Isolation de la toiture et des murs, remplacement des menuiseries, installation d'une ventilation mécanique contrôlée... Nous avons pu donner une vision globale du projet dès son lancement et ainsi faciliter son bon déroulement. C'est rassurant pour le particulier et cela décomplexifie le travail de l'artisan ou du maître d'oeuvre. "

### Antoine, propriétaire de la maison



Que pensez-vous de l'accompagnement dont vous avez bénéficié ?

" Le dispositif Act'e a vraiment facilité les travaux. Nous avons eu dès le début une très bonne vision des travaux et du retour sur investissement. L'étude thermique simplifiée nous a été très utile pour définir les travaux à faire. "

Qu'est-ce qui a été décisif pour vous, pour enclencher le projet ?

" Lorsque nous avons envisagé les travaux, nous pensions surtout à profiter d'une maison plus confortable, mais le conseiller nous a rapidement démontré qu'en plus du confort nous pouvions avoir un réel retour sur investissement et ainsi payer les travaux par les économies engendrées. "



### Jean-Michel Belliard de BTConseil, maître d'oeuvre du projet

" Le dispositif Act'e a été un gain de temps pour ma société, il nous a permis de lancer l'appel d'offres rapidement. Le conseiller nous a également guidés dans les démarches administratives à entreprendre pour le particulier. Le principal avantage de l'accompagnement est l'apport des conseils techniques et des données sur les subventions. "

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**  
 Espace Info Énergie - 05 49 81 19 45  
[www.acte-renovation.fr](http://www.acte-renovation.fr)







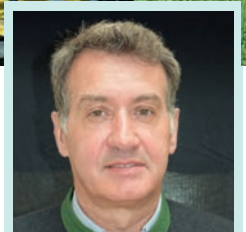
## Bilan touristique Une belle saison touristique sur le Bocage



+ de 55 000  
visiteurs dans les  
sites de visite



150 000  
nuitées dans les  
hébergements  
touristiques



Philippe Robin  
Vice-Président  
Tourisme

En 2016, plus de 55 000 visiteurs ont apprécié notre Bocage. Pescalès, le château de Saint-Mesmin, le musée de la Tour Nivelles, Parc Aventure, les kartings de Chantemerle ou du Breuil-sous-Argenton, Sèvre Autruche et Labyrintrucho, la ferme des Noues de Puy Jean, l'Arboretum de la Croix Verte sont les sites les plus prisés.

Les parcs et jardins, les châteaux ou les activités de loisirs (centres aquatiques, golf, montgolfière) sont autant de lieux ou activités à explorer en toutes saisons sur le territoire.

Enfin, les hébergeurs sont plus de 200 à proposer toute une gamme de produits adaptés aux différentes attentes des clientèles : en témoignent les 150 000 nuitées enregistrées l'année dernière auprès des professionnels du secteur.

### Succès constant des chasses au trésor

Cette 5<sup>ème</sup> édition affiche un record de participants le 10 août avec 181 personnes, 499 participants au total en 4 après-midis. Les visites guidées du Château d'Argenton ont connu un franc succès.



" Dessine ton Bocage ", la nouvelle animation organisée avec Philippe Gaufreteau à Bressuire, Argentonnay et Pescalès a suscité la curiosité des enfants. Avec l'œil expert de Kineff et ses conseils avisés, l'idée était de découvrir et représenter le Bocage pour croquer un écureuil ou un papillon de manière ludique.

### Les visites estivales : une (re)découverte insolite du territoire



Le programme des visites estivales de 2016 était riche, le public ne s'y est pas trompé. 820 personnes ont répondu présentes cet été, soit une moyenne de 70 personnes par soirée.

De la visite historique de Chanteloup aux aquariums de Pescalès, de belles découvertes toujours insolites pour le visiteur.

### Et si demain, vous deveniez hébergeur ?



L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais est à votre disposition pour vous accompagner, de la création de votre projet à la commercialisation. Le service réservation de l'Office de Tourisme propose ainsi toute l'année aux touristes des solutions d'hébergements, adaptées à leurs demandes.

Contactez-nous pour tout renseignement :  
info@tourisme-bocage.com ou au 05 49 65 10 27.





L'atelier handi-musique, encadré par Stéphane Guillon, sur le festival "Belle la Différence"

## Un Conservatoire de musique qui rayonne !

" Le Conservatoire de musique connaît une très belle rentrée :

- 700 élèves répartis sur ses 6 sites d'enseignement (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers),
- une trentaine d'instruments différents proposés à la pratique.

Attaché au " **Jouer ensemble** ", il offre un enseignement de qualité et forme des musiciens aux oreilles et à l'esprit bien ouverts sur le monde et investis sur leur territoire. A ce titre, le Conservatoire vient de nouveau d'être **labellisé** par le Ministère de la Culture et de la Communication."



Marie Jarry  
Vice-Présidente  
Politiques culturelles

### Des concerts professionnels de qualité

A travers sa **saison musicale**, le Conservatoire propose également des **concerts amateurs et professionnels** de qualité pour tout public, en s'appuyant sur de nombreux partenaires associatifs du territoire.

Quelques dates à noter avec des artistes invités, sur cette saison 2016-2017 :

- 21 janvier - Stage et bal trad avec le trio Roblin-Evain-Badeau
- 11 février - The Buns à la Salle Emeraude
- 10 mars - Récital de piano avec Patrick Dheur
- 19 mai - Le Trio Mélisse
- 24 mai - Il convito, les Basses réunies, le Banquet céleste
- 17 juin - Maestro par le Théâtre du Bocage

*De belles surprises musicales vous attendent !*



### Musique à l'école !

Grâce aux 1300 heures financées par les communes de l'Agglomération, les musiciens-intervenants en milieu scolaire du Conservatoire sensibilisent près de **4 000 enfants** répartis sur 61 écoles publiques et privées, maternelles et élémentaires, du territoire.

Ces activités d'**Éducation Musicale en Milieu Scolaire** (EMMS) sont inscrites dans le projet de classe et font l'objet d'une convention cadre avec l'Inspection de l'Éducation Nationale. Elles répondent aux 3 piliers du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle : **rencontrer** les artistes et les lieux culturels, **pratiquer** de manière individuelle et collective dans des domaines artistiques diversifiés, **connaître** l'histoire des arts pour développer le sens critique.

Le Conservatoire porte également les **Orchestres à l'École**. En septembre 2016, celui de l'École Ernest Pérochon de Courlay est entré dans sa 3<sup>ème</sup> et dernière année alors qu'un nouvel Orchestre à l'École démarrait à l'École Jules Ferry de Bressuire, financé avec l'aide du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Parallèlement, grâce au soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso, le Conservatoire a pu accueillir dans une "**classe passerelle**" les enfants issus du 1<sup>er</sup> Orchestre à l'École Jules Ferry qui souhaitent poursuivre leur pratique musicale au Conservatoire.

#### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Maison des Arts - 1, bd Nérison - Bressuire  
05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr  
Site internet : [www.conservatoire.agglo2b.fr](http://www.conservatoire.agglo2b.fr)  
[www.facebook.com/cmagglo2b.fr](http://www.facebook.com/cmagglo2b.fr)





# Bien vieillir chez soi Faciliter la vie des seniors à domicile

" Le Centre Intercommunal d'Action sociale (C.I.A.S) du Bocage Bressuirais accompagne les seniors à vivre dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible dans leur maison. Ainsi, il propose des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. En 2015, le C.I.A.S a ainsi effectué près de 82 000 heures de prestation auprès des usagers et plus de 92 000 repas ont été livrés. Il a pris en charge 178 patients sur le service de Soins infirmiers à domicile dont 15 % en Hospitalisation A Domicile (HAD). "



**Martine Chargé-Baron**  
Vice-Présidente  
Services à la  
personne, C.I.A.S.

## Soutien à domicile : une aide dans les gestes de la vie quotidienne

Ce service est destiné à favoriser la vie à domicile des personnes âgées dépendantes et/ou handicapées dans l'incapacité d'assurer seule les tâches et actes essentiels de la vie courante. Il propose une aide pour l'entretien du logement et du linge, la toilette et l'habillage, en fonction des besoins. Il accompagne les personnes en leur apportant un soutien moral et psychologique.

### Témoignage de Marguerite Grelet, habitant à Bressuire

" Cela fait maintenant 5 ans que je bénéficie des services de l'Agglo. Suite à une hospitalisation, j'ai eu besoin d'un peu d'aide pour les gestes de tous les jours. Les auxiliaires de vie sont très agréables et respectueuses. Cela me fait de la compagnie. Avant je ne parlais à personne. Maintenant je peux dialoguer avec elles pendant qu'elles m'habillent, font mon lit. Je suis vraiment satisfaite de ce service. "



Anita aide Marguerite dans les gestes de la vie quotidienne.

## Portage de repas : des menus complets et équilibrés à domicile

En palliant les difficultés liées à l'organisation des repas, ce service participe au maintien des personnes en perte d'autonomie à domicile. Il garantit la consommation d'un repas équilibré et contribue à prévenir l'isolement en maintenant le lien social. Ce service s'adresse à toute personne de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée.

### Témoignage de Marcel Verger, habitant à St Sauveur

" J'utilise le service depuis septembre 2015 suite à ma sortie d'hôpital. Je me fais livrer mes repas pour tous les jours de la semaine. Cela me permet de bien manger. Les menus me plaisent bien et j'apprécie particulièrement le potage du soir. En plus, les dames sont très gentilles, elles ont toujours le sourire. Tout se passe vraiment bien. "



Marie-Colette apporte 3 fois par semaine ses repas à Marcel.

## Soins infirmiers à domicile : des soins pour faciliter le retour à domicile et maintenir l'autonomie

Ce service, doté de 95 places, assure sur prescription médicale, les soins infirmiers et l'hygiène générale aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
2, place du Millénaire à Bressuire  
Tél. 05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr



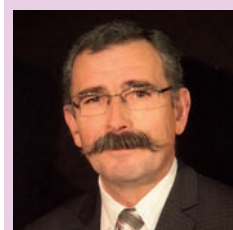




# Jeunesse

## Un service à partir de 11 ans

" Le service Jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 à 30 ans sur l'ensemble du territoire Bocage Bressuirais. Il s'articule autour de trois missions principales : développer l'information jeunesse en s'adressant à tous les jeunes, les accompagner dans leurs projets et les aider à trouver une place en tant que citoyen sur le territoire, travailler en partenariat avec le réseau d'acteurs jeunesse. "



**André Guillemic**  
Vice-Président Politique  
de la ville, jeunesse

Deux espaces jeunes accueillent les 11 - 30 ans :

- **la Grange**, espace jeune, 7 place du 5 mai à Bressuire (à côté de la Médiathèque).
- le **Point Information Jeunesse (PIJ)**, situé à la Maison des services, 10 place Léopold Bergeon à Argentonnay.

Les deux lieux sont équipés d'un service de documentation à consulter sur place (formation, petites annonces baby-sitting, job d'été, logements, co-voiturage, échanges de services, séjour à l'étranger...) ainsi que d'un espace multimédia afin de consulter Internet notamment.

Les jeunes peuvent bénéficier d'un **suivi individuel ou collectif** par un référent jeunesse, toujours présent sur place. Trois professionnels y assurent l'accompagnement, aspect primordial de ces lieux.

### Un service itinérant

En plus des espaces jeunes identifiés, les **référénts jeunesse vont à la rencontre des jeunes** dans les communes, les établissements scolaires et autres pour offrir un service adapté de proximité à tous les jeunes.

### Un travail de partenariat

Le travail de partenariat est essentiel et très actif avec **différentes structures du territoire** intervenant notamment auprès du même public : la Maison de l'emploi, Pôle emploi, les agences d'intérim, les Centres Socio-Culturels, La Colporteuse, Familles rurales, la Maison des adolescents, les établissements scolaires, les associations culturelles et sportives, le Conseil Départemental, la DDCSPP, la CAF, le CRIJ, la Ligue de l'enseignement, le Réseau des juniors associations...

Nous avons la chance d'avoir un territoire sur lequel le **maillage des acteurs est très dense et nous utilisons cet atout au service du public ciblé.**

#### ESPACE JEUNES

Bureau Information Jeunesse  
La Grange à Bressuire  
05 49 80 48 84 - bij@agglo2b.fr

#### Point Information Jeunesse

La Maison des services à Argentonnay  
05 49 65 99 05 - pij@agglo2b.fr



### Les " Micro-projet jeunes " : soutenir l'initiative de la jeunesse

Ce dispositif créé en 2015 encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Le soutien apporté sur le plan pédagogique, technique et financier permet d'accompagner les jeunes dans l'émergence et la réalisation effective de leurs projets. Après passage devant un jury, les projets peuvent bénéficier d'un appui financier de la part de l'Agglomération.

#### Exemples de projets déjà soutenus :

- la création d'une web série médiévale " Montfaucon " valorisant le patrimoine du territoire avec des acteurs locaux, réalisée par une association de jeunes " EDA production ",
- la réalisation d'une signalétique artistique par des jeunes pour une association,
- l'organisation d'un Battle de danse à Bocapole par la junior association " Dancing Crew ", **1**
- un séjour d'échange avec l'Espagne. **2**
- la rénovation du patrimoine d'un centre bourg. **3**

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'Agglomération ou dans les espaces jeunes. Le dépôt d'un dossier est gratuit.



# Comment faire des économies d'énergie ?

[www.acte-renovation.fr](http://www.acte-renovation.fr)



Conseil gratuit au  
**05 49 28 08 08**

**ACT'e**

en Bressuirais, Niortais, Thouarsais

*Vous accompagne dans votre projet  
de rénovation énergétique*



**RÉNOVEZ votre habitat en toute confiance !**



\* Signature provisoire: le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2015 suite à l'avis du Conseil régional. Conception & Illustration: Magie & Mémoire communication